

Critères de sélection:

- âge idéal: 25 à 35 ans pour les délégués (jusqu'à 45 ans pour les interprètes)
- disponible pour des missions non accompagnées durant les 24 premiers mois de collaboration
- formation universitaire (ou équivalente) et expérience professionnelle
- excellente maîtrise de l'anglais (et bonne maîtrise du français pour les délégués)
- connaissance des logiciels de traitement de texte et des tableurs
- permis de conduire (valable pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle)

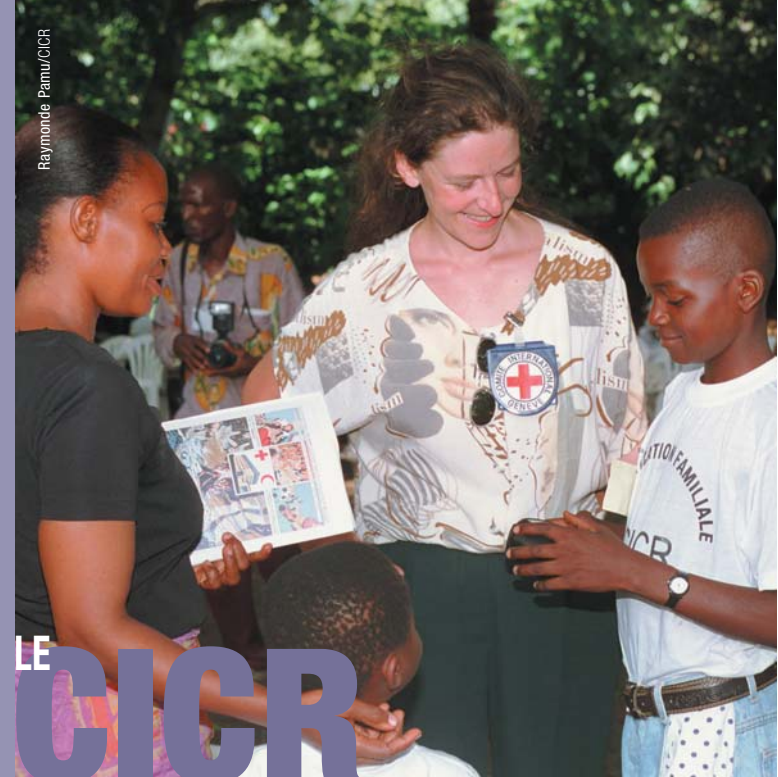
Pour les critères de sélection spécifiques à un poste, consulter «Travailler pour le CICR» sur le site du CICR: www.cicr.org

Votre profil:

- solide motivation pour le travail humanitaire
- ouverture d'esprit et capacité d'adaptation, aptitude à travailler en équipe
- bonne présentation, aisance dans l'expression orale, grande facilité de rédaction et de synthèse
- aptitude à travailler sous pression dans un environnement potentiellement dangereux

Notre offre:

- la possibilité de venir en aide aux victimes d'un conflit armé
- un travail passionnant et gratifiant dans un contexte inhabituel
- un cours de formation avant le départ
- un large soutien à l'intégration dans le milieu de travail du CICR



Raymonde Pamu/CICR

RECRUTE:

- des délégués (h/f)
- des délégués communication (h/f)
- des interprètes / traducteurs (h/f)

0842/001 10.2006 15.000



CICR

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T +41 22 734 60 01 F +41 22 733 20 57
E-mail: rh_rec.gva@icrc.org
www.cicr.org



CICR

Délégué

Vos tâches :

Le délégué doit pouvoir mener des activités variées dans le but de réaliser la mission humanitaire du CICR, qui consiste à protéger les victimes des conflits armés et à leur porter assistance.

Parmi ces activités figurent les visites aux prisonniers de guerre et aux détenus politiques, le rétablissement des liens entre les membres d'une même famille, la réalisation d'opérations de secours, et la diffusion du droit international humanitaire (DIH) et des principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En tant que représentant du CICR, il entretient des relations et négocie avec les autorités gouvernementales, civiles et militaires, afin de pouvoir effectuer son travail le plus efficacement possible.



Roland Sidler/CICR

Délégué communication

Vos tâches :

Le délégué communication est un spécialiste qui fournit à une délégation les compétences techniques et les moyens nécessaires à l'analyse des besoins en communication du CICR et qui propose et met en œuvre des stratégies de communication.

L'objectif est de faire connaître et comprendre le CICR et son action humanitaire, le droit international humanitaire et les questions humanitaires spécifiques, afin de susciter l'adhésion et le soutien nécessaires. Les activités comprennent la production d'outils de communication (audiovisuels, publications, site web), les relations avec les médias et les programmes d'enseignement du DIH destinés aux militaires, aux universités et aux écoles.

Le délégué communication devra avoir effectué au préalable au moins une mission pour le CICR en tant que délégué.



Michael Kleiner/CICR

Interprète/traducteur

Vos tâches :

L'interprète/le traducteur effectue une traduction orale entre l'anglais et la langue locale dans certaines situations telles que les entretiens confidentiels avec des personnes se trouvant dans des lieux de détention, l'explication du travail du CICR aux forces armées ou aux civils, les visites aux familles des détenus. En outre, il peut être amené à traduire en anglais des textes écrits comme des articles de journaux et la correspondance.

L'interprète/le traducteur prend également part à l'analyse des conditions de détention et d'autres questions relevant du mandat du CICR, et à l'établissement du rapport subséquent.



Boris Heger/CICR